

Paris, le 19 avril 2018

Nos références : 20/2018/MJ/ES

Monsieur le Premier Ministre,

L'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT (UFFA-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Hospitalière et de la Fonction publique Territoriale à la grève et aux mobilisations dont les manifestations le mardi 22 mai 2018.

L'UFFA-CFDT appelle les personnels à se mobiliser pour :

- Dire leur opposition à une approche uniquement budgétaire de la Fonction publique ;
- Dire leur attachement à un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers ;
- Exiger des mesures collectives (notamment valeur du point, mise en œuvre de PPCR, compensation de la CSG, revalorisation des carrières et mesures en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) lors du prochain rendez-vous salarial ;
- Exiger un dialogue social de qualité qui tienne compte de la parole des agents.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 22 mai 2018, ce préavis couvrant les agents commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'UFFA-CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Mylène JACQUOT,



Secrétaire générale

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Copie de cette lettre est adressée à Monsieur le Ministre en charge de la Fonction publique et à Monsieur le Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.